

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

Marguerite, un nuage informatique pour les étudiants et lycéens franciliens

Commission permanente du 8 juillet 2010

Jean-Paul Huchon et **Jean-Paul Planchou**, Vice-Président chargé du Développement économique et des NTIC, ont fait adopter aujourd'hui en commission permanente une enveloppe de 675.000 euros pour **Marguerite**, un projet de nuage informatique (cloud computing) pour les étudiants, les lycéens, les apprentis et les chercheurs franciliens.

Qu'est ce qu'un nuage informatique ?

Le nuage informatique est un mode de consommation de ressources informatiques sous forme d'usage à la demande de services hébergés dans des centres de données accessibles par Internet. Au lieu d'être stockés en un seul endroit, les contenus numériques sont disséminés dans de multiples serveurs. Avantage : mettre à la disposition des utilisateurs une capacité de stockage massive, une puissance de calcul et des logiciels. Et limiter les fichiers à stocker sur chaque ordinateur, tablette ou smartphone.

Le projet Marguerite

Ces services communautaires ont connu ces dernières années un essor considérable dans le grand public comme dans les communautés éducatives et de recherche, notamment aux Etats-Unis. Mais à ce jour, il n'existe aucune structure de ce type pour les établissements franciliens d'enseignement et de recherche.

Porté par l'Ecole internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI), en partenariat avec l'ESSEC, TelecomSudParis, l'Institut Telecom, l'Ecole Polytechnique et Saphir, le réseau haut débit du plateau de Saclay, **Marguerite** vise à mettre en place ce nuage informatique régional. Le nuage sera hébergé sur trois pôles, à Cergy, Evry et Saclay.

Les ressources et services proposés par Marguerite

- des ressources de stockage : réparties entre les trois sites des établissements partenaires
- des ressources de puissance de calcul : elles mutualiseront les capacités disponibles entre les établissements partenaires
- des ressources logicielles consommables à la demande : **Open video education** (plate-forme d'accès à des ressources vidéos académiques et culturelles pour tous supports de communication, smartphones, tablettes), système de numérisation des œuvres d'art du Centre national de conservation du patrimoine qui ouvrira à Cergy...

- une plateforme privée de travail collaboratif à l'usage de tous les membres de la communauté

Un partenariat avec Lilie

Lilie, l'Espace numérique de travail (ENT) des lycées d'Ile-de-France installé par la Région d'ici 2012 dans tous les établissements franciliens, sera connecté à **Marguerite**. Les utilisateurs de Lilie bénéficieront ainsi des contenus numériques (vidéos, audios...) de Marguerite, et de ses immenses capacités de stockage.

Les autres utilisateurs

Les étudiants et les enseignants, les apprentis, les chercheurs, les personnels des établissements scolaires et universitaires et le grand public

Le calendrier

Le projet débutera en septembre 2010. Le système sera en place au premier semestre 2012.

Le budget

Le coût du projet s'élève à 1,56 million d'euros, financé à 50% par la Région et à 50% par ses partenaires

Contact presse : Emmanuel Georges-Picot - 01.53.85.57.33
Arnaud Bourdin – 01 53 85 78 15